En mai et juin 2020, l'Association des Industries d'Haïti (ADIH), en collaboration avec la Société Financière Internationale (IFC), a mené une enquête pour collecter des informations sur l'impact de la pandémie COVID-19 sur le Secteur haïtien de l'Habillement orienté vers l'exportation, ainsi que les défis auxquels ce secteur est confronté et les opportunités qui pourraient se présenter. Trente-trois entreprises dans les départements de l'Ouest et du Nord du pays fabriquant des vêtements ont répondu à l'enquête. Les producteurs de vêtements haïtiens ayant participé à cette enquête regroupent les investisseurs tant haïtiens qu'étrangers. Les entreprises participantes employaient collectivement plus de 50.000 travailleurs en mars 2020, soit 94 % de l'ensemble des travailleurs employés par les usines de vêtements membres de l'ADIH. Quatre-vingt-deux pour cent des répondants opéraient dans un parc industriel public ou une zone franche privée, et 70 % étaient établis avec des capitaux étrangers. Avant la pandémie, ces entreprises produisaient en moyenne 1,6 million de pièces de vêtements par mois, dont 83 % en tricot. Selon l'ADIH, sept entreprises produisaient des équipements de protection individuelle (EPI), notamment des blouses, des uniformes et des combinaisons avec capuche.

Les défis les plus urgents identifiés par les répondants comprennent l'incertitude de la demande mondiale, les restrictions gouvernementales (qui ont exigé aux usines à fonctionner en réduisant leur capacité de production jusqu'au 28 juillet), le manque de fonds de roulement et la difficulté d'accès aux matières premières (figure ES.1). Dix entreprises ont identifié les restrictions à l'exportation comme un défi majeur. Parmi elles, huit ont enregistré une annulation de plus de 20 % de leurs commandes.

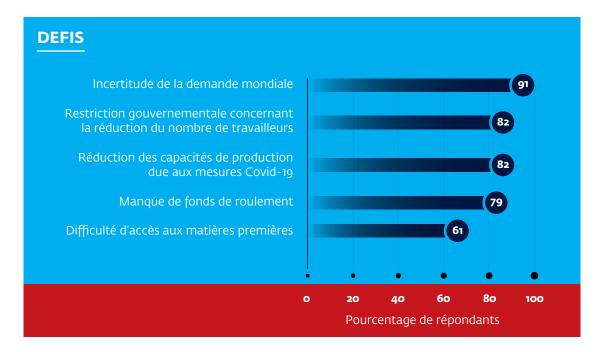




Figure ES.1 Les cinq principaux défis identifiés par les fabricants de vêtements haïtiens

L'emploi dans les usines de vêtements membres de l'ADIH s'est effondré entre mars et avril 2020, chutant de près d'un tiers (figure ES.2).

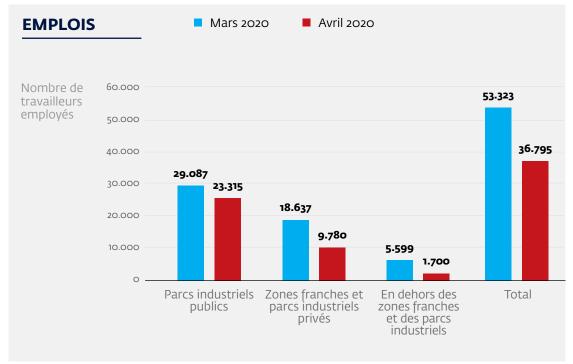




Figure ES.2
Emploi dans le Secteur
de l'Habillement
en Haïti en mars et
avril 2020, selon la
localisation des usines

Source: les données de Mars 2020 proviennent des usines ayant reçu la subvention gouvernementale. Les données d'Avril 2020 ont été collectées par l'ADIH auprès de ses membres.

Soixante-seize pour cent des répondants s'attendent à une perte de revenus d'au moins 30% en 2020 en raison de la pandémie (figure ES.3). Vingt-huit répondants (84%) ont déclaré un total de 723 jours de production perdus entre le 20 mars et le 20 avril.

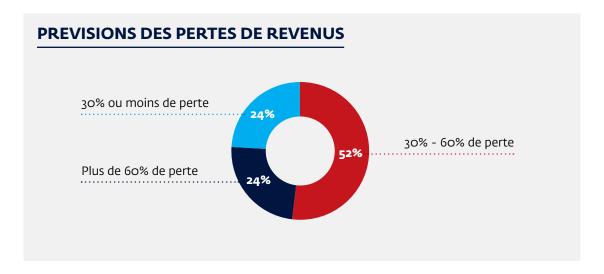




Figure ES.3
Pertes de revenus
prévues par les
fabricants de vêtements
haïtiens pour 2020
(en pourcentage des
entreprises)

Au moment de l'enquête, en mai-juin 2020, seuls 22% des répondants utilisaient au moins 60% de leur capacité de production. Toutes les entreprises sauf une ont fait état de réductions et d'annulations de commandes ; et 52% d'entre elles ont connu des réductions ou des annulations de plus de 50%.

Vingt-huit entreprises (85% des répondants) ont déclaré pouvoir produire des équipements de protection individuelle (EPI), bien que seules 20 d'entre elles aient reçu des commandes pour ce type de produits. Vingt-quatre entreprises ont déclaré être en mesure de produire des masques, cinq des blouses, dix des uniformes et deux des combinaisons avec capuche. La capacité de production d'EPI semble sous-utilisée, avec seulement 67% et 39% de la capacité utilisée pour produire respectivement des masques et des blouses. Selon les personnes interrogées, les commandes de masques et d'autres types d'EPI pourraient contribuer à la survie de ces entreprises ; leurs exportations ne devraient donc pas être soumises à des restrictions.

Les entreprises ont fait état de la nécessité de plusieurs types d'assistance. En termes d'aide financière, elles ont besoin de financement de fonds de roulement (11 répondants) et de crédits à court (8) et long terme (7). Parmi les autres demandes, on peut citer le soutien à l'intelligence commerciale et l'assistance à la commercialisation et à la vente d'EPI, des réunions régulières avec l'ADIH et un soutien accru aux opérations, notamment l'autorisation d'exporter des masques, l'assistance à l'expédition de produits vers l'étranger et l'aide à attirer davantage d'investisseurs internationaux. Les entreprises ont également fait part de leur désir de recevoir un appui pour renforcer la capacité des techniciens à réparer les équipements et pour former les superviseurs, les opérateurs de couture, les contrôleurs de qualité et les auditeurs.





